

Chers habitantes et habitants de Banassac-Canilhac,  
Chers amis,

Avant toute chose, en mon nom et celui de l'ensemble de l'Equipe Municipale, je tiens à vous formuler nos meilleurs vœux pour cette année 2017. Qu'elle soit porteuse de joie, de réussite, tant professionnelle que personnelle et surtout d'une santé de fer !

Au fil des pages de ce bulletin, s'égrène la vie de notre commune avec son état civil de l'année, ses joies et ses peines, ses arrivées et ses départs, ses temps forts et ses périodes un peu plus faibles !

**Une commune, finalement c'est comme une famille !** Et tout comme une famille, il faut la protéger dans tous les sens du terme. Soyez persuadés que c'est ce que font vos élus, au quotidien, dans l'intérêt général : **protéger votre et notre commune !** Pour cela, ils donnent de leur temps, de leur énergie et de leurs compétences. C'est pour toutes ces raisons qu'ils méritent tous nos remerciements.

Protéger, c'est prendre position sur certaines décisions, c'est défendre ses habitants, c'est mener des combats, que l'on gagne ou que l'on perde...

Depuis janvier 2016, vos élus, de Banassac et de Canilhac ont mené à bien la fusion de nos deux communes. Au terme d'un an d'analyse, ils ont constaté que cette nouvelle structure territoriale correspondait au mieux à nos deux communes historiques pour l'intérêt général.

D'autres changements, ceux-ci imposés par le gouvernement, nous attendent pour 2017. Au 1<sup>er</sup> Janvier la Communauté de Communes « Aubrac-Lot-Causse » a disparu pour laisser la place à une nouvelle grande intercommunalité « Aubrac-Lot-Causse - Pays de Chanac » qui regroupe désormais 19 communes et 38 représentants, les délégués pour la commune sont David RODRIGUES, Michel CUARTERO, Bénédicte ARRAGON, Denis VALENTIN (voir le tableau ci-contre).

Je ne pouvais conclure cet éditorial sans adresser mes remerciements, tout d'abord au Conseil Municipal qui m'entoure au quotidien, cette équipe de femmes et d'hommes ayant en commun des valeurs basées sur et pour l'intérêt commun de tous les administrés. Merci également au personnel communal (Technique, Administratif ainsi qu'au personnel de l'école) : Je sais pouvoir compter sur eux pour continuer à œuvrer pour le bon fonctionnement de notre collectivité. Mes remerciements ne seraient pas complets si je n'associais pas l'équipe enseignante de notre école.

Je tiens aussi à saluer les membres du CCAS pour leur disponibilité auprès de nos aînés et des personnes en situation parfois difficile. Merci aussi à tous les bénévoles de nos associations, du Comité des Fêtes de Canilhac et du Comité d'Animation de Banassac qui s'impliquent sans relâche avec énergie et enthousiasme tout au long de l'année.

J'adresse aussi tous mes vœux aux professionnels : artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs, professionnels du bâtiment et des travaux publics et professionnels de santé. Je leur souhaite la réussite dans leurs projets en abordant cette nouvelle année, avec toujours l'ambition de faire prospérer leur outil de travail.

Alors à toutes et à tous je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2017 et je vous donne rendez-vous pour la **Cérémonie des Vœux à la Population, le dimanche 22 janvier 2017 à 11h00**, Salle Jean Gazagne, pour un moment d'échange et de partage.

Bonne lecture à toutes et tous...

**David RODRIGUES,**  
Maire de Banassac-Canilhac



Communes membres (19)	Nombres de sièges (38)
La Canourgue	10
Chanac	6
Banassac-Canilhac	4
Saint Germain du Teil	3
Le Massegros	1
Esclanèdes	1
St Georges de Lévéjac	1
St Pierre de Nogaret	1
Les Salelles	1
Culture	1
Le Recoux	1
Les Hermaux	1
Laval du Tarn	1
Les Vignes	1
Les Salces	1
Tréllans	1
La Tieule	1
St Rome de Dolan	1
St Saturnin	1



## DÉMOGRAPHIE 2017



**11 Naissances :** Dione et Méo CRESPIN, Lily ARRAGON, Akemi COUSIN, Olivia LADISA, Bastien ROUX, Andéol METRAL, Yanis MALIGE, Gaspard FAGES, Noé CLEDES MATTAUER, Hugo CARTON.

**10 Mariages :** Fouad EL MACHHOUR et Claire LALLEMANT, Jonathan MELLIER et Elodie GRAMAGLIA, Ronald MOSCOVITZ et Nadège JAHIER, Cédric ROUX et Muriel RENOUARD, Audric THERON et Emeline BARRIERE, Serge MENALT et Isabelle SALTEL, Pierre-Etienne VIGUIER et Laetitia ALDEBERT, Rodolphe GIBELIN et Laetitia BRAVI, Guillaume CARPENTIER et Pascale BONICEL, Christian PORTE et Nelly GROUSSET.



**8 Décès :** Rosa RACHAS, Fred CURVELIER, François MANDELLI, Michel REVERSAT, Jean TOURAINÉ, Bernard CASTAN, Andrée SALLES, Victoria SUAU.

## BIENVENUE À LA CHOCOLATERIE MALAKOFF...

### Malakoff Cie

L'installation de l'atelier de confection des célèbres chocolats Malakoff se précise. Nous tenons à remercier ici Monsieur Romain CHOLLIER ainsi que son épouse pour avoir choisi notre commune pour développer leur entreprise.

C'est avec l'aide de l'Agence Lozère Développement qu'ils ont pu trouver un local et les ressources nécessaires afin de mener ce projet à bien. Ils vont faire revivre le bâtiment de l'ancienne Bergerie de Lozère, à la Zone Artisanale de l'Oasis, qui est resté vacant depuis de longues années.

L'implantation de cette entreprise sur le territoire est une réelle opportunité pour la Commune et le Département, d'un point de vue économique et touristique. En effet, outre la confection de chocolat, les ambitions de Romain CHOLLIER sont aussi tournées vers la création d'emplois avec l'ouverture d'un espace de vente et de visite de production.

La Municipalité apporte tout son soutien à ce projet et remercie Lozère Développement d'avoir soutenu et accompagné Monsieur CHOLLIER dans ses démarches. En cette période de vœux nous leur souhaitons réussite et prospérité.



## DONATION



Au printemps dernier, un donateur a fait part à Monsieur le Maire de son souhait de céder gracieusement à la Commune l'immeuble Albin Rayssac, situé à la Mothe.

C'est le 22 décembre dernier que la commune a fait officiellement l'acquisition de ce bien.

La bâtisse est composée de trois

logements, dont un est actuellement occupé. Les autres seront remis en état afin de pouvoir les louer.

Au nom du Conseil Municipal et de la population de Banassac-Canilhac, Monsieur le Maire tient à remercier ce généreux donateur.



## QUELQUES TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE..

### CIMETIÈRE

Les travaux sur les allées du Cimetière de Banassac sont presque achevés, il ne reste que l'enrobé, qui se fera au printemps.



Le nouvel accès a été réalisé par les employés communaux, et nous avons refait le conteneur, afin de le rendre plus accessible.

Les travaux de restauration sur le caveau communal ainsi que la nouvelle création du jardin du souvenir est prévu pour le début de cette année.

Le coût global de l'opération s'élève à 18 586.60€

**Au nom de la commune, nous remercions, le généreux donateur, pour le don de 5 000€ qui nous a permis de financer une partie des travaux.**



La Commission Travaux étudie des aménagements pour le cimetière du Viala et de Canilhac.

### ÉGLISES

Fin 2015, les restaurations des tableaux « Présentation de Jésus au temple, Vierge à l'enfant » et « la Vierge en Majesté » et d'un vitrail de l'église Saint-Médard avaient été effectuées.



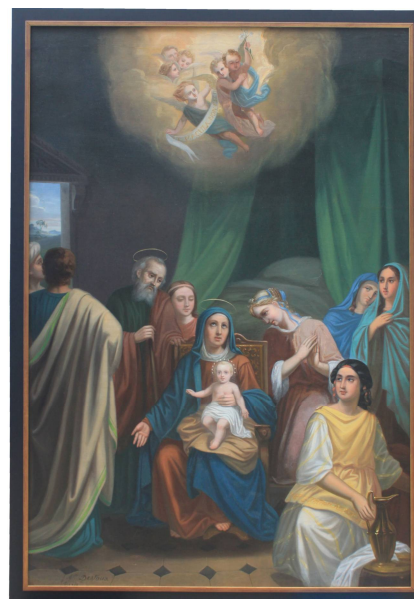
Dans la continuité de la restauration du patrimoine culturel de notre commune, et avec le concours financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.)



et du Conseil Départemental, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre cette opération, avec la restauration du tableau « Le calvaire de St Vincent » qui a été installé en l'église Saint-Vincent de Canilhac.

Le coût de cette opération s'élève à 6 952,00 € pour l'église de Canilhac (avec 80 % de subvention) et à 5 985,00 € pour les tableaux et le vitrail de l'église de Banassac (avec 80% de subvention pour les tableaux et 50% pour le vitrail).

Ces restaurations, réalisées dans les règles de l'Art et avec une grande minutie, ont permis à ces œuvres de retrouver leurs places respectives.



### PROTECTION DES CAPTAGES

Afin d'améliorer la qualité de l'eau et d'optimiser le rendement du réseau de distribution, des travaux ont été effectués sur les captages de Verteilhac et de Canilhac. Ces travaux ont également permis de mettre en conformité les périmètres de protection des captages et du réservoir de Verteilhac.



## MON CHER ÉCLAIRAGE PUBLIC ...

### Rénovation de l'éclairage public pour une efficacité énergétique

Le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement (S.D.E.E.) de la Lozère a décidé de lancer un nouveau programme de rénovation de l'éclairage public axé sur l'efficacité énergétique des réseaux.

Ce projet répond aux nouvelles obligations réglementaires et à la volonté des élus lozériens, qui

souhaitent poursuivre leurs efforts en matière de développement durable.

Le coût de ce programme départemental arrêté à 3,1 millions d'euros laisse 85 896,00 € à la charge de la Commune de Banassac-Canilhac.

Cette part non négligeable sera financée de la manière suivante :

FEADER.....	26 566,40€
S.D.E.E.....	22 369,50€
Commune.....	36 960,10€

Sur notre territoire, il a été estimé nécessaire de remplacer 115 lanternes et 29 armoires, afin de réduire de la consommation d'énergie de 75,54% .

Cette amélioration s'effectuera en remplaçant les lampes à vapeur de mercure.



## VIGILANCE SUR LA VITESSE

En ce début d'année, les bonnes résolutions sont à prendre... Et si l'on prenait celle de réduire sa vitesse.

La commune a installé des dispositifs de sécurité sur le territoire (limitation de vitesse, dos d'âne, réduction de chaussée etc.).

Toutes ces installations ne servent à rien si l'on ne fait pas l'effort de les respecter.

Des radars ont été disposés à trois endroits sur la Commune, à La Mothe, à Pratnau et au Barrinalt, des secteurs sensibles à proximité des habitations en raison de la configuration de la voirie.

Les contrôles de vitesse effectués montrent que, majoritairement, les limitations ne sont pas respectées, à l'exception du Barrinalt, où la quasi-totalité des usagers de la route roule en dessous de la vitesse

autorisée.

Alors prenons la bonne résolution de lever le pied, surtout à proximité des habitations, afin de protéger les riverains.



## FRELON ASIATIQUE : INVITATION À UNE RÉUNION D'INFORMATION



Le frelon asiatique, arrivé en France en 2004, a colonisé aujourd'hui les trois quarts du territoire français. Il

est depuis quelques années présent en Lozère et, bien sûr, autour de Banassac-Canilhac et de La Canourgue.

Devenant de plus en plus présent, cet hyménoptère cause de réels dégâts sur les populations d'abeilles domestiques dont il se nourrit et peut devenir très gênant voire dangereux pour nous.

Aussi, le rucher école de Banassac, « Lo Brusco d'Olt et d'Urugne » vous propose-t-il une réunion d'information sur cet « envahisseur », le 28 février 2017, à 20h30, à la salle polyvalente de Banassac, afin de :

- connaître et reconnaître le frelon asiatique,
- comprendre son cycle biologique,
- savoir ce que l'on peut faire pour freiner son expansion...

## AVIS AUX ASSOCIATIONS

Vous pourrez retirer les dossiers de demande de subvention à partir de début janvier.

Les dossiers devront impérativement être déposés avant le 15 février 2017.

**Tout dossier déposé après cette date ne sera pas pris en compte.**



## CONCOURS PHOTO 2017 ... À VOS OBJECTIFS !

Comme annoncé dans le bulletin précédent, la Commission « Culture Animation Jeunesse » réitère cette année son concours photo. Celui-ci est ouvert à tout photographe amateur souhaitant faire partager sa passion.

Le thème de cette année étant « Les insolites de la Commune », on pourra donc retrouver par exemple :

- des objets détournés de leur vocation initiale.

- des détails ou éléments insolites d'un paysage.

- des instantanés d'événements ayant un caractère « insolite » ...

Notre commune regorgeant d'éléments « particuliers », nous comptons sur votre imagination et



vos idées et votre sens de l'observation pour, en famille ou entre amis, participer à ce concours qui se veut avant tout convivial et qui a pour vocation la découverte de notre territoire.

Seuls impératifs outre l'adhésion au règlement : les clichés devront impérativement être pris sur le

territoire de la commune de Banassac-Canilhac, et ne devront pas faire l'objet de photomontage.

Règlement et inscription disponibles à partir du lundi 23 janvier 2017 à retirer en Mairie ou téléchargeable sur notre site internet <http://www.banassac.fr/>.

## PLAN GRAND FROID

Dans le cadre du Plan « Grand Froid » mis en place par la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale, un dispositif de surveillance et de vigilance des personnes les plus « vulnérables » du territoire est d'ores et déjà actif.

Toutefois, la liste des personnes encadrées n'étant pas exhaustive, nous demandons à chacun d'être vigilant et à l'écoute des besoins qui pourraient se faire sentir dans leur voisinage. En effet, les personnes sans famille proche ou souffrant d'affections graves peuvent se signaler en Mairie afin de pouvoir bénéficier d'une aide appropriée en cas de fortes intempéries (chutes de neige importantes par exemple) qui accentuent l'isolement.

La solidarité doit jouer...



## PRIX DES REPAS A LA CANTINE MUNICIPALE



Lors de sa séance du 23 novembre 2016, le Conseil Municipal a eu à délibérer sur le tarif des repas à la Cantine Municipale. Le Conseil Départemental, par le biais du Collège Sport Nature de La Canourgue qui fournit notre cantine, nous avait informé, début novembre, que le prix des repas augmenterait de 25 % au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette date de renouvellement des conventions ne laissait pas de temps d'adaptation. Nous rappelons que la Commune ne facture aux parents que le montant demandé par le Collège et

prend à sa charge les frais de personnel de service.

Le nouveau tarif de 5,00 € par repas (+ 1,00 €) sera donc répercuté sur la participation demandée aux parents.

Cette augmentation, décidée arbitrairement et sans aucune modification du service rendu, nous pousse à réfléchir sur d'autres solutions pour l'approvisionnement de la Cantine car elle impacte directement le budget des ménages.

Nous ne manquerons pas de vous informer des suites données à ce dossier.

## AGENDA

**Dimanche 22 janvier 2017**

Vœux de Monsieur le Maire à la Population.  
11h00 Salle Polyvalente Jean Gazagne.



**Mercredi 25 janvier 2017**

Assemblée Générale de l'association « Lisons Ensemble ».  
18h00 à Salle Polyvalente Jean Gazagne.

**Mercredi 1<sup>er</sup> février 2017**

Assemblée Générale de l'association « Pierres et Sigillées ».  
20h30 à Salle Polyvalente Jean Gazagne.



**Jeudi 2 février 2017**

« Café des Parents » animé par une psychologue et une éducatrice.  
Echange/partage d'expérience autour d'une thématique (parentalité-éducation).  
à 20h30 à la Salle Jean Gazagne.  
Organisé par l'Association Familles Actives.

**Dimanche 5 février 2017**

Petit Déjeuner à la Tête de Veau.  
8h00 Salle Polyvalente Jean Gazagne.  
Organisé par le Comité d'Animation de Banassac.



**Samedi 4 mars 2017**

Concours de belote.  
20h30 Salle Polyvalente Jean Gazagne.  
Organisé par le Comité d'Animation de Banassac.

**Dimanche 12 mars 2017**

LOTO de l'Ecole.  
14h00 Ecole du Sycomore.  
Organisé par l'ALB.



**Dimanche 26 Mars 2017**

6<sup>ème</sup> édition de la Course Pédestre des « Foulées de Canilhac ».  
Parcours Adultes et Enfants.  
Inscriptions à partir de 9h00. Départ à 10h00 devant le Château.  
Organisée par le Comité des Fêtes de Canilhac.

## ACCUEIL EN MAIRIE

### Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00



### Contacts

Tél. : 04.66.32.82.10  
Fax. : 04.66.32.89.99

[mairie.banassac-canilhac@orange.fr](mailto:mairie.banassac-canilhac@orange.fr)



*Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page  
par la Commission Communication-Tourisme.*

*Directeur de publication : David RODRIGUES*

*Rédacteurs en Chef : Christophe CARRILLO et Régis MONTIALOUX*

*Impression : Mairie de Banassac-Canilhac — Photos : Fonds Mairie*

